

## Édito



De nombreuses collectivités sont aujourd'hui frappées de plein fouet par la crise financière risquant fort de devoir retarder, voire abandonner, des projets d'investissement, et de

priver ainsi les habitants d'équipements nécessaires et attendus.

A Tarnos, la dynamique de développement du territoire, mêlée à une gestion saine des finances de la ville, permet encore à la Municipalité de Tarnos de poursuivre dans la voie ambitieuse qu'elle s'est tracée. Pour autant, je regarde avec beaucoup d'inquiétude le projet de loi de finances pour 2009 annonçant un blocage des dotations, une éventuelle réforme de la taxe professionnelle...

N'y a-t-il pas un paradoxe à voir l'Etat d'un côté distribuer des milliards d'euros pour renflouer les caisses des banques privées et des entreprises au prétexte de lutter contre la crise, et de l'autre côté se désengager totalement de l'accompagnement des politiques publiques locales ?

Les collectivités locales représentent en effet plus de 70 % de l'investissement public et peuvent être les piliers d'une politique de relance de l'activité économique. Or, ce sont justement ces capacités qui sont mises en péril aujourd'hui non seulement par la hausse des taux d'intérêt mais aussi par la mise en danger du fonds de compensation de la TVA (FCTVA), destiné à rembourser les collectivités de la TVA payée sur leurs investissements. Pour les finances d'une commune comme Tarnos, le FCTVA n'est pas neutre.

A titre d'exemple, pour l'école Robert Lasplacettes, sur un montant de TVA de 479 474 €, l'Etat a reversé 452 968 € à la commune ; pour l'école Daniel Poueymidou, le reversement s'élève à 515 706 €.

Le financement de mesures d'ampleur, assuré sur fonds publics, pour réparer les dégâts d'une course à l'argent menée par tout le système bancaire ne peut pas se faire sans contrepartie. Dès maintenant, il faut exiger une limitation des taux d'intérêt, voir un arrêt de la pratique des taux variables, vers les collectivités et il faut travailler à la constitution d'un véritable pôle public financier, à même de jouer le rôle de régulateur d'un système de plus en plus fou parce qu'il a oublié de placer l'homme au premier plan de ses préoccupations.

Jean-Marc LESPADE  
Maire de Tarnos

## Inauguration de l'Église des Forges

Pour leur 25<sup>ème</sup> anniversaire, les Journées du Patrimoine ont accueilli plus de 470 personnes, samedi 20 septembre ! A cette occasion, l'église Notre Dame des Forges ouvrait ses portes au public après un an de travaux.



Cet évènement était organisé en plusieurs temps : l'ouverture des portes, la conférence de M. Cazaux, historien local, la visite d'une exposition retraçant l'histoire du quartier des Forges, l'inauguration officielle avec coupure du ruban et le discours du Maire, Jean-Marc Lespade, en présence du Préfet, Etienne Guyot, du Député-Maire, Jean-Pierre Dufau, et du Conseiller Général, Lionel Causse. Impatients de voir réouvrir Notre Dame des Forges, les habitants du quartier et d'ailleurs ont été fascinés par les travaux de réhabilitation entrepris en 2007 par la municipalité : vitraux remis à neuf, pierre décapée, ferrures visibles... L'église a retrouvé son vrai visage et a enfin bénéficié d'une inauguration officielle !

De nombreuses animations, concerts, expositions y seront organisés tout au long des années à venir.

## Visite officielle de la station d'épuration



Le nouvel équipement tarnosien de **traitement des eaux usées** a été inauguré samedi 11 octobre dernier par Jean-Marc Lespade, Maire de Tarnos, accompagné par Henri Emmanuelli, président du Conseil Général des Landes, Jean-Pierre Dufau, Député-Maire, Alain Siberchicot, Président du SYDEC\* et Marie-José Espiaube, Maire de Boucau.

Les portes ouvertes plus tôt dans la matinée ont permis à la population de visiter la station qui arbore une **capacité de traitement 3 fois plus importante** que l'ancienne et utilise les meilleures techniques en terme de **respect de son environnement**.

\* Syndicat d'Équipement des Communes des Landes

## Un lycée pour la Guinée Bissau

En 2007, la ville de Tarnos a décidé de **participer aux actions menées par l'association ICASI** (Initiatives Citoyennes pour des Actions de Solidarité Internationale) **en Guinée Bissau**.

Ainsi une aide de 30 000 euros a été allouée afin de soutenir financièrement le **projet de construction d'un lycée** à Sao Domingos. En dépit de difficultés multiples, notamment celles provoquées par l'augmentation du prix du pétrole et des matériaux de construction, les travaux ont pu avancer de manière satisfaisante et la première tranche est aujourd'hui achevée (voir photo ci-contre).

Notons que la construction du lycée de Sao Domingos est une opération qui a un **véritable impact sur le territoire** en matière de développement, à court terme puisqu'il a créé 23 emplois dans une petite entreprise, mais aussi à long terme si l'on considère qu'on en attend une amélioration décisive des conditions d'enseignement et donc de formation. C'est aussi, in fine, une contribution plus que symbolique à la **consolidation de la paix** dans la région.

Une **délégation** se rendra prochainement à Sao Domingos constater l'avancée des travaux et préparer la venue d'un groupe de jeunes tarnosiens, encadré par le Point Information Jeunesse et les services municipaux.

L'ensemble du projet sera présenté dans le cadre de la Semaine de Solidarité, du 17 au 23 novembre (voir détails en dernière page)



## CONSEIL MUNICIPAL

### Compte-rendu de la séance du 30 septembre

#### Motions :

Le conseil municipal a souhaité montrer son opposition à la constitution du fichier Edvige en demandant expressément le retrait du décret l'autorisant. Il sollicite le soutien des Tarnosiens dans cette démarche. De même, il demande que la Poste reste une entreprise publique. Le conseil municipal invite les administrés à rejoindre le mouvement demandant l'organisation d'un référendum d'initiative populaire.

#### Désignation des délégués au sein des commissions municipales et des structures intercommunales :

Suite au décès de Gilbert Corrihons, Rodolphe Aja devient conseiller municipal. Les compositions des commissions municipales et des représentations au sein des structures intercommunales ont été modifiées. Vous pouvez retrouver leur composition sur le site Internet [www.ville-tarnos.fr](http://www.ville-tarnos.fr) ou à l'Hôtel de Ville.

L'article 34 du règlement intérieur du conseil municipal adopté en juillet est modifié.

#### Acquisitions Foncières

Le conseil municipal a approuvé la décision d'acquérir plusieurs parcelles de terrains sur la ville avec un portage financier par l'Etablissement Public Landais Foncier. Maître Sarrailh est désigné comme notaire pour l'acquisition de la propriété Lissalde.

#### Marchés publics :

Dans le cadre de la construction de la médiathèque, le conseil municipal a autorisé le Maire à lancer une nouvelle consultation sur les lots déclarés infructueux.

La consultation concernant la fourniture de petits matériels, matériaux et végétaux est lancée selon la procédure des appels d'offres ouverts européens. Un groupement de commandes avec le Syndicat Intercommunal pour le Parc des Sports est créé pour l'acquisition de défibrillateurs.

#### Conventions :

Des conventions d'objectifs seront signées avec l'AST Omnisport, la SICSBT omnisport et le BTS pour l'attribution des subventions municipales. La convention avec le Syndicat Intercommunal du Parc des Sports est reconduite. Enfin une convention est passée avec l'association Trait d'Union pour mettre en place deux permanences hebdomadaires sur la ville.

#### Personnel communal :

Le tableau des postes contractuels des enseignants de l'école de musique pour l'année 2008-2009 est arrêté. Deux postes d'adjoints techniques de 2<sup>nde</sup> classe à temps complet et un poste à 24 heures sont créés. Enfin cinq postes d'agents contractuels (adjoints territoriaux d'animation de seconde classe) sont créés pour l'accompagnement à la scolarité. Les repas du personnel communal encadrant, dans le cadre de leur temps de travail, les enfants pendant le repas de midi et assurant des tâches pédagogiques seront pris en charge par la commune.

#### Divers

Une décision modificative est portée au budget du Pôle de services Jean Bertin. Le montant de la redevance due par Gaz de France pour le passage des canalisations sur le domaine public est fixé. Une indemnité est attribuée au receveur municipal pour ses prestations de conseil. Un véhicule est déclassé du patrimoine communal pour être vendu.

## EXPRESSION DES ÉLUS

### Élus communistes et républicains

Une loi a été adoptée cet été modifiant le statut de la Poste pour ouvrir son capital aux actionnaires privés. Après des années de démantèlement du service public, cette décision risque fort de porter le coup de grâce définitif à la qualité du service aux usagers et la conception sociale d'un service étroitement lié à l'aménagement des territoires.

A Tarnos, seule une mobilisation collective d'ampleur avait permis en 1999 le maintien du bureau de poste de la plage. Sa fermeture occasionnelle cet été faute de personnel disponible, tout comme l'inertie de la Poste à mettre son bureau du centre en conformité avec la loi sur l'accessibilité des personnes handicapées, montre la nécessité de notre vigilance. Les élus communistes et républicains appellent à la mobilisation contre la privatisation et pour le développement d'un service public de qualité de la Poste.

### Élus socialistes

Service minimum à l'école : Une juste décision judiciaire

Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a rejeté les recours du préfet de Seine-Saint-Denis, contre des maires refusant d'organiser un service minimum d'accueil dans les écoles, lors de la grève.

La veille de la grève, 26 maires de gauche avaient annoncé qu'ils n'organiseront pas de service minimum d'accueil dans les écoles, les jours de grève.

Ils estimaient qu'il était impossible d'assurer la garde des élèves, souvent très jeunes, en toute sécurité et dans de bonnes conditions.

Cette décision devrait faire jurisprudence, et donc concerner toutes les communes.

### Élus de l'opposition

L'assainissement de l'eau à Tarnos est un des plus onéreux de France avec 1,25 € par m<sup>3</sup> HT et hors abonnement.

Dans ce tarif on trouve depuis 2000 le coût de l'investissement de la nouvelle Station d'épuration qui vient d'être officiellement inaugurée à grand renfort de petits fours et de personnalités et qui n'est entrée en service qu'à l'automne 2007. Donc de 2000 à 2007, les tarnosiens ont payé pour un « meilleur » service qui n'existait pas ! Il n'est que de regarder vos factures pour s'apercevoir de l'augmentation conséquente du prix.

Pouvons-nous espérer une diminution du tarif de l'assainissement maintenant que la station a été payée avant d'entrer en service (ce qui est illégal) ?

## SÉCURITÉ

### Responsabilité des propriétaires canins

Tout fait de morsure d'une personne par un chien, quelle que soit sa race, doit être déclaré par son propriétaire ou son détenteur, ou par tout professionnel en ayant connaissance, dans l'exercice de ses fonctions, à la mairie de la commune de résidence du propriétaire ou du détenteur de l'animal.



Le propriétaire ou le détenteur du chien est en outre tenu de le soumettre à une évaluation comportementale, pendant la période de surveillance « rage », dont le résultat est communiqué au Maire par le vétérinaire. La surveillance « rage » consiste à faire procéder à 3 visites par votre vétérinaire, à 8 jours d'intervalle, la première consultation devant être réalisée au plus tard 24 heures après la morsure. Elle vise à détecter d'éventuels symptômes de rage, en application du premier alinéa de l'article L. 223-10 du code rural. Faute pour l'intéressé de s'être soumis à ces obligations, le Maire ou, à défaut, le Préfet peut ordonner par arrêté que l'animal soit placé dans un lieu de dépôt adapté à sa garde. Il peut, en cas de danger grave et immédiat et après avis d'un vétérinaire désigné par la direction des services vétérinaires, faire procéder à son euthanasie.

## BIENVENUE

### Une deuxième agence Société Générale ouvre à Tarnos !

Après 25 années passées au sein de la Société Générale, Monsieur Douchet prend aujourd'hui la direction d'une nouvelle agence ouverte fin juin au Centre Hermès. Employant 4 personnes, l'agence répond à deux objectifs principaux :



assurer une présence au centre ville avec une implantation stratégique sur la RN10 et désengorger l'agence du centre commercial de la Plage (avenue Julian Grimaud), existant depuis déjà près de 20 ans.

Les horaires d'ouverture restent donc identiques : du lundi au vendredi, de 8h25 à 12h20 et de 13h45 à 17h20 et le samedi, de 8h20 à 12h30.

☎ 05 59 31 29 04

### Elles rendent «la Vie Facile»

Marie-France Corrihons et Stéphanie Réchou, mère et fille, ont choisi de se lancer dans le service à domicile. Ces deux tarnosiennes avaient, pour l'une envie de changer de vie et de se rapprocher des gens, pour l'autre de se lancer et de réussir ! Complémentaires et complices elles proposent des services de soutien scolaire, garde d'enfants, ménage, repassage, courses de proximité, etc. Tous les publics sont concernés, à l'exception des enfants de moins de trois ans, des personnes dépendantes ou handicapées. De plus, agréées par l'État, elles permettent aux usagers de bénéficier d'une réduction de 50% des sommes versées.

☎ 05 59 64 16 28 ou [contact@la-vie-facile.fr](mailto:contact@la-vie-facile.fr)



## AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

### Le chantier de la médiathèque

Les travaux de construction de la future médiathèque ont commencé !

Ainsi vous avez sans doute remarqué la « disparition » des arbustes qui jalonnaient la rue du Fils au niveau de son parking. N'y voyez aucune intervention extraterrestre, ils ont été déplacés par les agents municipaux des espaces verts

afin d'être replantés à l'aire de jeux derrière la MAPAD!

La phase de préparation du chantier (étude technique de réalisation) a débuté le 15 septembre et va durer un mois. Le parking face à l'école Daniel Poueymidou est condamné durant les travaux.

Les travaux de terrassement commenceront entre le 15 et le 20 octobre. La médiathèque ouvrira ses portes au premier trimestre 2010.



## EN BREF... EN BREF... EN BREF...

**Inscriptions sur les listes électorales** Les élections européennes se dérouleront en juin 2009. Pour voter, assurez-vous que vous êtes inscrit(e) sur la liste électorale. Sinon, toute personne majeure ou qui le sera avant le 1<sup>er</sup> mars 2009, peut se faire inscrire, en se présentant avant le 31 décembre 2008, au service des Affaires Générales, muni(e) de sa carte d'identité ou d'un passeport électronique en cours de validité et d'un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone portable...)

**Réglementation de circulation** Il est rappelé que la voie d'accès à la Résidence Tarnos-Océan depuis la rue du 19 mars 1962 est réservée aux piétons et aux personnes à mobilité réduite. Elle est interdite à tout véhicule à moteur.

### Vie Scolaire

Une loi, votée le 20 août 2008, oblige les communes à organiser un accueil des élèves les jours de grève dans les écoles comptant plus de 25% de grévistes. Ce dispositif n'a pas été mis en place lors de la grève du 7 octobre dernier. Un courrier signé par Monsieur le Maire et adressé à tous les parents d'élèves, expliquant les motivations des élus, a été diffusé dans toutes les écoles. En voici le contenu :

« Madame, Monsieur,

Le service minimum d'accueil dans les écoles maternelles et élémentaires a été institué par la loi du 20 août 2008. Il entend imposer aux communes l'organisation de l'accueil des élèves dans le temps scolaire en cas d'absence des enseignants, et notamment en cas de grève.

Toutefois, pour des raisons diverses, la Municipalité de Tarnos a décidé de ne pas mettre en place de dispositif dans le cadre de la journée de mobilisation des personnels de la Fonction Publique annoncée pour le 7 octobre prochain.

- La mise en place d'un tel dispositif est en parfaite contradiction avec le droit de grève qui est un droit constitutionnel. Pour éviter les grèves, l'Education Nationale ne doit-elle pas privilégier la voie du dialogue social ?

- Il ne nous paraît pas souhaitable que la commune se substitue au rôle de l'Etat sur le temps scolaire.

- Les modalités pratiques d'organisation de ce service n'ont à ce jour pas été précisées puisque nous restons toujours dans l'attente de l'ensemble des décrets d'application ainsi que des réponses aux questions précises que nous avons posées à la Préfecture : quels types de personnes qualifiées peut intervenir (parents, étudiants, retraités, personnel communal...) ? Peut-on faire cohabiter dans les écoles ce type de garderie avec des classes qui seraient normalement assurées par les enseignants non grévistes ?

L'intérêt des enfants a toujours été le fondement des choix de la Municipalité. C'est bien ce critère qui guide notre décision aujourd'hui.

Convaincu de votre compréhension, recevez, Madame, Monsieur, l'assurance de toute ma considération. »

### Sécurité aux abords des écoles

Depuis la rentrée scolaire des actions de prévention ont été menées par la police municipale aux abords des écoles. Il s'agit de rappeler verbalement aux propriétaires des véhicules en infraction qu'ils ne doivent pas :

- stationner sur un trottoir
- stationner sur un arrêt bus
- stationner sur une ligne jaune
- stationner sur un passage pour piéton
- faire descendre un enfant d'un véhicule en pleine voie de circulation ou encore côté route.

Ces attitudes, qui sont des infractions passibles de contravention de 11 à 35 €, nuisent aussi à la sécurité des enfants et des autres usagers de la route. Il est donc demandé de faire preuve de civisme et de penser à la sécurité des enfants. La Police Municipale veillera au respect du Code de la Route à chaque fois qu'elle assurera la sécurisation des entrées et sorties d'écoles.

### Animations du Centre de Loisirs

Les vacances d'été ne sont déjà plus qu'un lointain souvenir ! Après une rentrée conforme au prévisionnel, déjà de nombreux projets sont en cours sur nos différentes structures.

Le groupe des Grands du Centre de Loisirs participera prochainement à un concours départemental de création d'affiche dont le thème porte sur la dénonciation du non respect des droits les plus élémentaires (alimentation, logement...). Durant les vacances de Toussaint, le Centre sera ouvert tous les jours du lundi 27 octobre au mercredi 5 novembre autour de la « Sorcellerie et monde féérique ». Pour Noël, le Centre sera ouvert uniquement du lundi 22 au mercredi 24 décembre.



Un triathlon mêlant Aventure, défi physique et environnement, est organisé avec les Centres de Quartier à travers le Parc de Castillon. Les enfants exposeront également leurs œuvres picturales portant sur la Différence lors du spectacle du mercredi 18 novembre (cf. ci-contre).

Enfin dans le cadre des Animations Hors Structure (ouvertes à tous), veuillez noter les dates ci-dessous :  
- mercredi 19 novembre à 15h, salle Maurice Thorez : spectacle sur la notion de Différence et de Solidarité  
- mardi 23 décembre de 14h à 16h30, à l'école Jean Jaurès, goûter de Noël avec de nombreuses animations.

En espérant vous retrouver très nombreux, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'Association pour le Centre de Loisirs de Tarnos Centre Municipal Albert Castets 40220 Tarnos

Tél. 05 59 64 45 97 Fax 05 59 64 94 94

Mél. assocltarnos@hotmail.com Site : www.educjeunes40.com

### Journée sportive au Lycée Ambroise Croizat

Comme l'an passé, les enseignants d'EPS ont organisé mardi 30 septembre des tournois de Football interclasses.

La matinée était consacrée au tournoi des classes de bac professionnel avec la participation d'une équipe d'enseignants. L'après-midi, ce fut au tour des élèves de BEP et de 3<sup>ème</sup> de s'affronter.

Pour chaque tournoi, les vainqueurs ont gagné des tee-shirts et une coupe. Un challenge du fair-play décerné par les élèves arbitres récompensait les équipes ayant le meilleur comportement (respect des adversaires et des arbitres).

Les matchs furent disputés avec détermination, dans la bonne humeur générale et sous le soleil ; la journée fut clôturée par les félicitations aux sportifs de Madame Gastel, Proviseur du lycée, qui a procédé à la remise des récompenses et par une collation.



En photo ci-dessus : l'équipe de Terminale BEP mécanique auto vainqueur du tournoi des Terminale BEP et du challenge du fair-play.

Cette manifestation a permis à tous les membres de la communauté éducative de partager un moment de convivialité et de mieux se connaître. Ainsi, chacun a fini sa journée avec l'envie de recommencer l'année prochaine!

## URBANISME - CADRE DE VIE

### Protocole de construction

Ce mois-ci le Tarnos Contact vous propose de découvrir le protocole à respecter pour installer des équipements à énergie renouvelable :

#### J'aménage mon garage

En chambre...

Je transforme un garage en chambre d'habitation dans une construction existante

- La chambre est supérieure à 10 m<sup>2</sup> : déclaration préalable
- La chambre est inférieure à 10 m<sup>2</sup> et la transformation n'entraîne aucun travaux modifiant l'aspect extérieur : pas de formalité

En commerce de détail...

Je transforme un garage en commerce de détail dans un immeuble d'habitation

- Les travaux entraînent un changement de l'aspect extérieur du bâtiment (modification de la façade) : permis de construire
- Le local est utilisé uniquement pour du commerce, sans réaliser de travaux qui changent l'aspect du bâtiment ou sans toucher aux murs porteurs : déclaration préalable



## CHIFFRE CLÉ

470

C'est le nombre de personnes qui a participé à l'inauguration de l'Église des Forges durant les Journées du Patrimoine.

## ÉTAT CIVIL SEPTEMBRE 2008

**Naissances :** Jérémy Yanis ROBERT, le 03/09 ; Cali PASTORELLO, le 06/09 ; Kyllian Jacques Moche BRAILLY, le 17/09 ; Julien Laurent Albert BEMADJI-BLOT, le 16/09 ; Enzo PERRONY, le 16/09 ; Erika DUJARDIN, le 20/09 ; Charlotte BUZY, le 22/09 ; Anouk GAILLOURDET, le 17/09.

**Mariages :** Agnès CASTANO et Patrick Guy MANTION, le 06/09 ; Patricia CAZAUBON et Paul GONZALEZ, le 13/09 ; Cléoé Amandine ROUX et Franck Benoît MARTIN, le 13/09 ; Sabrina Marie France Denise JOSÉE SERRE et Yannick Georges FUMERON, le 20/09 ; Delphine LOUSSE et Cédric Jean Philippe CORAZZA, le 20/09 ; Sandra HERBAUT et Sem Saman IM, le 20/09 ; Alexandra Roberta JAVET et Thierry WATIEZ, le 27/09.

**Décès :** Henri Louis Raymond DUPUY, 66 ans ; Solange MOUCHET veuve BÉBÉ, 91 ans ; Emilienne Léonie LABAT veuve LAMARQUE, 94 ans ; Henri Louis Raymond DUPUY, 66 ans ; Jacqueline CROMBETTE épouse PARISIS, 86 ans ; Denise Anna CORRIHONS, Ferdinand HARRIET, 92 ans ; Jacqueline Félicienne CORRIHONS épouse DIBOS, 85 ans ; René Michel MAILHES, 87 ans ; Roger José CALBÈTE, 82 ans ; Elmira Lucie TRAVANUT veuve MALEYSSON, 78 ans ; Aimée Marie Thérèse LAGARDE épouse LAJUGIE, 68 ans ; Miguel ROMERO DUENAS, 74 ans ; Stéphanie ETCHEVERRY, 87 ans ; Yvette TASTET épouse LABARTHE, 77 ans ; Jean Marie BEHERAIN, 58 ans.

## ANIMATIONS

### Rencontre de la Solidarité Internationale et de la coopération décentralisée

La semaine de la Solidarité Internationale aura lieu cette année du 15 au 23 novembre 2008. A Tarnos, à partir de 17 novembre, l'association ICASI (voir première page) proposera, en partenariat avec la municipalité, de nombreuses animations autour de son projet en Guinée Bissau. Ainsi une exposition présentera la construction du lycée de Sao Domingos en Guinée Bissau, à l'Hôtel de Ville, aux horaires d'ouverture de la mairie, du 17 au 23 novembre.

Le 19 novembre, une rencontre avec les jeunes est organisée salle Nelson Mandela à partir de 14h.

Ce même jour, à 18h30, vous pourrez assister, à l'Hôtel de Ville, à la présentation publique de l'évolution du projet et à la projection d'un film réalisé sur place, en présence de deux membres de ICASI-Ziguinchor.

Enfin, la bibliothèque municipale accueillera une exposition thématique d'ouvrages jusqu'au 25 novembre.

Contact : Service Communication au 05 59 64 00 40

### Faut-il croire les mimes sur paroles ?

L'association tarnosienne La Locomotive organise deux spectacles de mimes samedi 1<sup>er</sup> novembre, à 21h, salle Maurice Thorez.

En première partie de soirée, le spectacle « Faut-il croire les mimes sur paroles? », proposé par le Théâtre en Mouvement, écrit et mis en scène par Claire Heggen et Yves Marc et interprété par Yvan Bacciochi.

« Un acteur, conférencier, démonstrateur, illusionniste, fait naître avec humour et poésie les figures de Livius Andronicus, d'Arlequin, du Pierrot de Jean-Gaspard Debureau et des Enfants du Paradis, de Charlot ou encore de Bip de Marcel Marceau. Pour un instant, il convoque l'acteur total de Jean-Louis Barrault, le clown ou le bouffon de Jacques Lecoq. »

En seconde partie de soirée, le spectacle « Silence et Vibration » est né de rencontres musicales sans cesse renouvelées.

« Transcendés par nos moments de pur bonheur, nous voulons faire partager nos dialogues musicaux improvisés. Cette force qui naît seulement des communions heureuses, du délice de jouer ensemble. Nos improvisations cherchent à distiller un univers de pur plaisir pour les oreilles et les cœurs. »

Il était plusieurs fois, des amis, un canapé, des instruments... Silence... Une vibration surgit, elle invite l'espace à se fondre en elle. Les oreilles se dressent répondant à l'appel du son offert. Tout s'emballé dans une parfaite sérénité, des doigts s'offrent sur une guitare, un chant se distingue, peaux tendues, un rythme s'installe... Il ne reste plus qu'à s'évader grâce à la fusion subtile des dialogues que propose la Vibration...

Avec la participation de Luc (guitare), Julien Achiary (Chant et Percu), Fred (Percu), Rémi (Basse).

Tarifs : 10 € sur place

Contact : 05 59 64 20 73 ou www.loco-motive.fr



### Exposition Ornithologique



Le Club Ornithologique de la Côte Basque Sud Landes organise une exposition concours et une bourse les 8 et 9 novembre prochains à la salle Biarrotte, de 9h à 18h. Vous y trouverez de nombreuses races d'oiseaux d'élevage : perruches, exotiques, perroquets, canaris de couleurs, canaris de postures, indigènes en mutation. Les champions de France et du Monde seront présents.

Entrée : 3 €, gratuit pour les moins de 10 ans.

☎ 06 88 68 58 12 ou 06 64 24 23 08

## LOISIRS

### Généalogie Passion !



Franc succès pour le 5<sup>ème</sup> salon de généalogie organisé à Tarnos le samedi 4 octobre par la section Généalogie Histoire Locale du Bas Adour du Centre Culturel et Social de Boucau- Tarnos.

Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu se plonger au cœur de leurs racines familiales : conseils, échanges, livres et outils de généalogie étaient proposés par la vingtaine d'exposants (cercles de généalogie et d'histoire locale du Sud-Ouest, de Franche Comté et d'Espagne, généalogistes professionnels, archives municipales de Tarnos...) venus partager leurs relevés et savoir-faire.

Ateliers et débats sur les différentes méthodes de relevés et de saisies généalogiques et historiques, ont également animé le salon.

Contact : www.genealogie.basadour.free.fr  
Accueil archives municipales de Tarnos : mardi et jeudi matin au 05 59 64 00 40

### Le Centre Culturel et Social de Boucau-Tarnos fête ses 30 ans !

L'hôtel de Ville a le plaisir d'accueillir les manifestations organisées à cette occasion, du 10 au 16 novembre :

- pendant toute la semaine : une exposition présentera les différentes activités du Centre Culturel et Social au travers de travaux et photographies.

- lundi 10 novembre à 18h : une conférence sera donnée par Antoine Roblès, professeur d'histoire et adjoint au maire, sur le thème « La défaite de 1918 ».

- vendredi 14 novembre à 18h : le film « Plus jamais ça » de Claude Cazaux sera projeté et offrira des témoignages de Tarnosiens et Boucalais sur la Seconde Guerre Mondiale.

- samedi 15 novembre : de 10h à 12h et de 14h à 17h, un atelier généalogie sera animé par la section généalogie et histoire locale, de nombreux livres édités y seront exposés.

Une réception sera donnée pour clore les festivités, samedi 15 novembre à 18h, animée par l'École Municipale de Musique et la section Danses Espagnoles.

Pour tout renseignement : Service Communication au 05 59 64 00 40

## AGENDA

### Mois de novembre

**Samedi 1<sup>er</sup> :** Soirée théâtre « Faut-il croire les mimes sur paroles? », organisée par La Locomotive, entrée 10 €, salle M.Thorez, 21h (cf ci-contre).

**Vendredi 7 :** Causerie du colonel Louis Hervelin organisée par l'ANACR et les Amis de la Résistance, à 18h30, au Foyer des Jeunes Travailleurs Tarnosiens.

**Samedi 8 :** Exposition ornithologique organisée par le Club Ornithologique de la Côte Basque Sud Landes, salle J.Biarrotte, jusqu'au 9 novembre, de 9h à 18h, entrée 3 € gratuit pour les moins de 10 ans (cf ci-contre).

Matches organisés par la SICSBT Handball, salle Léo Lagrange à 16h et à 17h30.

Spectacle organisé par l'AST Foot, à 21h, salle M.Thorez.

**Dimanche 9 :** Concert de la Sainte Cécile organisé par le Chœur Ermend Bonnal à l'église du Bourg, à 17h30.

Matches organisés par la SICSBT Handball, salle Léo Lagrange à 14h et à 16h.

Match BTS/ LANGON au stade J.A. Maye à 15h30.

Match AST/ LE TAILLAN au stade V. Mabillet à 15h30.

**Lundi 10 :** 30<sup>ème</sup> anniversaire du Centre Culturel de Boucau-Tarnos, nombreuses animations à l'Hôtel de Ville, jusqu'au 16 novembre (cf ci-dessus).

**Mardi 11 :** Cérémonie au Monument aux Morts de commémoration de la fin de la guerre 14-18 et banquet annuel organisé par le CELACT, à la salle Maurice Thorez, rassemblement à 11h, parvis de l'Hôtel de Ville.

**Jeudi 13 :** Séance du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville, à 20h.

**Samedi 15 :** Assemblée Générale du VCT à 19h, salle N.Mandela.

Concours de belote organisé par le Comité des fêtes à 20h30, salle M.Thorez.

Match organisé par la SICSBT Handball, salle Léo Lagrange à 19h.

**Dimanche 16 :** Vide grenier organisé par l'ALTB, salle Joseph Biarrotte de 7h à 19h. Tournoi des écoles de Handball, organisé par la SICSBT Handball, de 9h à 12h et Matches à 14h30 et à 16h, salle Léo Lagrange.

**Mardi 18 :** Semaine de la solidarité internationale, animations par l'association ICASI, à l'Hôtel de Ville, jusqu'au 23 novembre (voir ci-dessus).

**Mercredi 19 :** Spectacle organisé par le Centre de Loisirs, à 14h30, salle M.Thorez.

**Vendredi 21 :** Loto organisé par l'école Jean Jaurès à la salle J.Biarrotte, à 20h30.  
**Samedi 22 :** Vente camion outillage Direct Delta de 8h à 13h sur le parking J.Duclos.

Concert de la Sainte Cécile organisé par l'APEEMM, salle M.Thorez à 20h30.

**Dimanche 23 :** Vide grenier organisé par le Comité des Oeuvres Sociales, de 7h à 19h, salle J.Duclos.

Compétition organisée par la SICSBT Tir à l'arc, salle Léo Lagrange, de 9h à 17h.  
Match BTS/ LE BUGUE à 15h30 au stade J.A. Maye.

**Vendredi 28 :** Assemblée Générale AST Omnisport, à 18h, salle M.Thorez.

Concert Oldarra, à 17h, organisé par la Mission d'Action Culturelle à l'église des Forges, entrée 10 €. Rens. et réservation au 05 59 64 49 40.

**Samedi 29 :** Vente camion outillage St Etienne, de 8h à 13h, sur le parking de J.Duclos.

**Dimanche 30 :** Match à 15h30 AST / LUY DE BEARN au stade J.A. Maye.  
Matches organisés par la SICSBT Handball, salle Léo Lagrange à 14h30 et à 16h.

\* Programme sous réserve de modifications de dernière minute.

Retrouvez toute l'actualité de la ville sur [www.ville-tarnos.fr](http://www.ville-tarnos.fr), rubrique Agenda